

L'organisation Japonaise du Commerce Extérieur (Jetro) en Côte d'Ivoire (2012-2016)

N'Dri Laurent Kouakou,

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Doi:10.19044/esj.2019.v15n20p68

[URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n20p68](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n20p68)

Résumé

Cette contribution étudie la coopération économique entre la Côte d'Ivoire et le Japon à travers la JETRO. Neuf années après sa fermeture suite à la crise socio-politique, la JETRO-Abidjan rouvre ses bureaux pour renforcer les liens économiques entre la Côte d'Ivoire et le Japon. Le bureau d'Abidjan a marqué de son empreinte plusieurs activités, contribuant à promouvoir la destination ivoirienne et l'investissement japonais en Côte d'Ivoire. Ainsi donc, la JETRO met à la disposition des investisseurs japonais une banque de données sur l'environnement des affaires. L'organisation soutient les Petites et Moyennes Entreprises locales et fait la promotion des investissements et du commerce extérieur du Japon. La JETRO-Abidjan facilite l'accès des PME et des produits ivoiriens au marché japonais à travers la *Foodex-Japan* et renforce son partenariat avec l'Etat ivoirien. Suivant une approche descriptive des actions de la JETRO, cette étude essaie d'analyser les activités menées par l'organisation, dans le champ économique ivoirien.

Mots clés: Côte d'Ivoire, économie, Japon, investisseurs, Jetro

The Japanese External Trade Organization (Jetro) in Côte d'Ivoire (2012-2016)

N'Dri Laurent Kouakou,

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Abstract

This contribution studies economic cooperation between Côte d'Ivoire and Japan through JETRO. Nine years after its closure following the socio-political crisis, JETRO-Abidjan is reopening its offices to strengthen economic ties between Côte d'Ivoire and Japan. The Abidjan office has left its mark on several activities, helping to promote the Ivorian destination and the Japanese investment in Côte d'Ivoire. Thus, JETRO provides Japanese investors with a database on the business environment. The organization supports small and medium-sized local businesses and promotes Japan's investment and foreign trade. JETRO-Abidjan facilitates the access of SMEs and Ivorian products to the Japanese market through Foodex-Japan and strengthens its partnership with the Ivorian State. Following a descriptive approach to the actions of JETRO, this study tries to analyze the activities carried out by the organization in the Ivorian economic field.

Keywords: Côte d'Ivoire, economy, Japan, investors, Jetro

Introduction

A la fin de la deuxième guerre mondiale, le Japon avait une balance commerciale déficitaire, un Produit Intérieur Brut (PIB) faible et une pénurie de devises étrangères. Toutefois, à la fin des années 1950 et début 1960, on assiste à la révolution technologique et industrielle du pays. Celle-ci a eu pour conséquences l'augmentation des exportations. Pour mener sa politique économique à travers le monde, le Japon a mis en place de nombreuses structures techniques ayant des objectifs précis. L'une d'elles est l'Organisation Japonaise du Commerce Extérieur ou *Japan External Trade Organization* (JETRO). Créée en 1958, elle vise à assurer la promotion de l'ensemble des échanges commerciaux japonais (Anonyme, 1995). Pour élargir son champ d'action et atteindre ses objectifs, plusieurs bureaux JETRO sont ouverts à travers le monde. C'est ainsi que celui de la Côte d'Ivoire ouvre en 1976 (MEFP, 1982) puis ferme en décembre 2003. Selon l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire (2013), le bureau ivoirien rouvre fin 2012. Cette

réouverture s'inscrit dans le cadre de la fin de la crise qui a entraîné le ballet des puissances et organismes internationaux et le processus de la reconstruction de la Côte d'Ivoire post-crise. Aussi, se situe-t-elle dans le contexte géoéconomique où l'évolution technologique et l'émergence de nouvelles puissances industrielles entraînent le monde dans un système de recherche de matières premières et de marchés nouveaux. Cette réouverture soulève des interrogations : Quel est le rôle de la JETRO dans les relations qui lient la Côte d'Ivoire et le Japon ? Permet-elle de juguler les relations économiques et commerciales entre les deux pays de 2012 à 2016 ? Quelles activités mène-t-elle en Côte d'Ivoire et quelles répercussions ont-elles sur l'économie des deux pays ? Cette étude est réalisée entre 2012 et 2016. Si 2012 est l'année de réouverture du bureau JETRO-Abidjan, en revanche, 2016 correspond à la première participation ivoirienne au programme de l'*Institut of Developing Economies Advanced School (IDEAS)*.

Dans cette étude, basée essentiellement sur des données empiriques collectées à Abidjan (depuis 2012) et nourrie des réflexions de chercheurs en matière de recherche qualitative (N'Da, 2006), il est question d'analyser la manière dont la JETRO essaie de marquer de son empreinte le secteur économique en Côte d'Ivoire, un pays ouest africain avec lequel les relations avec le Japon date de 1961. Ce travail propose un regard sur les enjeux de la présence de la JETRO dans les relations entre la Côte d'Ivoire et le Japon en matière économique et son impact sur la dynamique de l'économie ivoirienne. A cet effet, il essaie de décrire et analyser cette présence de l'organisation nipponne. Cette analyse permet de faire la description du contexte et les fondements de la création de la JETRO, mais aussi son mode de fonctionnement. Cette démarche éclaire sur la politique de coopération économique du Japon, l'orientation et les actions menées par la JETRO sur le continent africain, notamment en Côte d'Ivoire. Tous ces éléments, combinés, permettent de constituer les trois axes de la présente étude. Le premier aborde les liens de coopération entre les deux pays et la réouverture du bureau JETRO-Abidjan. Une analyse de ses missions et de ses activités en Côte d'Ivoire constitue le deuxième axe. Le dernier se focalise sur le renforcement du partenariat entre la structure japonaise et l'Etat ivoirien.

Les liens de coopération entre les deux pays et la réouverture de la JETRO-Abidjan

La Côte d'Ivoire est l'amie de tous et l'ennemie de personne : tel est le leitmotiv qui a guidé la diplomatie ivoirienne depuis 1960 (BNETD, 2010). Cette diplomatie s'est matérialisée par le renforcement des relations avec l'Occident ainsi qu'avec l'Asie. Le pays s'est engagé sur le chemin du développement en s'inspirant aussi du modèle japonais à travers la coopération Sud-Sud. Selon Aiko (1993), les relations diplomatiques entre

Abidjan et Tokyo ont été établies en 1961. La coopération économique et financière du Japon commence en terre ivoirienne par la signature des accords commerciaux le 25 mai 1970 à Tokyo (Kouakou, 2012). Six ans après, c'est-à-dire en 1976 et vue la prospérité de l'économie ivoirienne, les autorités japonaises décidèrent d'ouvrir un bureau JETRO à Abidjan. L'objectif est de s'imprégner des réalités économiques et commerciales du pays et d'être présent sur le marché ivoirien de sorte à accéder aux ressources locales de matières premières pour assurer son approvisionnement. Après 27 années d'activités sans interruption, la JETRO-Abidjan se voit obliger de stopper ses activités en Côte d'Ivoire en décembre 2003 en raison de la crise militaro-politique jusqu'en 2012.

La JETRO-Abidjan reprend ses activités en 2012. Pendant cette période de fermeture, les échanges commerciaux n'ont pas été interrompus. Les exportations ivoiriennes à destination du Japon sont estimées à 17,413 milliards de francs CFA entre 2004 et 2007. Sur la même période, les importations en provenance du Japon se sont chiffrées à 225,981 milliards. Par contre les investissements directs nippons dans le pays ont été quasi nuls. Les conflits freinent le développement, menacent les infrastructures économiques et matérielles et sont un ferment d'insécurité. Les entreprises japonaises existantes avant la crise ont délocalisé. Les unités de montages d'appareils électro-ménagers National et Panasonic se sont retirées en 2003 ; les sociétés commerciales telles Mitsui, Sumitomo, Itochu, Marubeni, Sojitz, Tomen, Nichimen et Bridgestone ont délocalisé en 2004 et les unités industrielles UTEX-CI et Tôle Ivoire ont vu le retrait des intérêts japonais en 2007. Il faut préciser que pendant la fermeture une permanence a été mise en place pour assurer les activités de l'organisation. Son objectif est d'informer les exportateurs japonais sur le marché ivoirien et les entreprises ivoiriennes qui s'intéressent au marché japonais. La JETRO invite donc des responsables d'entreprises étatiques et privées exportant au Japon (OCDE, 1970). Elle appuie les réformes économiques au moyen des experts pour y faciliter la diffusion de la technologie appropriée. Avec son vaste réseau, la JETRO propose, par ailleurs, diverses activités de soutien aux entreprises ivoiriennes voulant explorer le marché japonais. A travers « *Investment Advisory Group* », elle donne aussi des mesures spécifiques pour aider les projets jugés fiables et suivis par des experts. Quelles sont les missions assignées à la JETRO-Abidjan ? Et quelles activités mène-t-elle depuis sa réouverture ?

Les missions et les activités de la JETRO en Côte d'Ivoire

Pour atteindre ses objectifs, la JETRO-Abidjan mène plusieurs activités. Il s'agit des missions de prospection économique et commerciale, de l'implantation des entreprises japonaises en Côte d'Ivoire, des activités de

promotion des investissements, du transfert de technologie et de l'appui aux PME locales.

Les missions de prospection économique et commerciale

La prospection économique et commerciale est l'une des principales missions de la JETRO en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, l'organisation fait venir des investisseurs japonais pour s'imprégner des potentialités ivoiriennes (MEFP, 1982). On note, à ce propos, la mission d'exploration du marché ivoirien du 3 au 6 juillet 2012. Composée de douze opérateurs économiques représentant les plus grandes entreprises japonaises (Mitsui, Sumitomo, Itochu, Marubeni, Sojitz, Tomen, Nichimen, Kubota, Mitsubishi, Toyota, etc.), cette mission a permis la prospection des opportunités d'investissement dans divers domaines comme l'agriculture, les infrastructures économiques et dans le social. Du 1^{er} au 3 décembre 2013, la deuxième mission (public-privé) composée de 32 opérateurs économiques nippons a séjourné en Côte d'Ivoire. Elle visait la promotion du commerce et l'investissement en Afrique. Outre ces deux premières missions, il y a la visite d'Etat du premier ministre japonais Shinzo Abe du 9 au 11 janvier 2014 (Ambassade du Japon, 2014) avec une importante délégation d'hommes d'affaires. L'importance de la délégation montre l'intérêt qu'a l'Afrique, particulièrement la Côte d'Ivoire pour l'archipel. Une autre délégation d'hommes d'affaires japonais a séjourné en Côte d'Ivoire du 2 au 3 août 2015. Cette visite entre dans le cadre de la mission de la JETRO qui est de renforcer les liens économiques entre les deux pays. En marge de cette mission, un séminaire sur la mécanisation agricole avec les agences agricoles ivoiriennes (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural-ANADER, Office National de Développement de la Riziculture-ONDR et du Conseil café-cacao) a été organisé. Cet atelier a vu la participation de huit entreprises japonaises. Plusieurs présentations ont été faites sur la politique agricole du gouvernement ivoirien et de la coopération agricole du Japon. En effet, l'archipel a entrepris plusieurs actions dont le projet d'amélioration des systèmes d'exploitation agricole dans l'agriculture irriguée de petite taille depuis 1992 et le projet de promotion du riz local. La JETRO, en vue de rentabiliser et de rendre plus compétitive l'agriculture ivoirienne en y introduisant la technologie japonaise organise la formation sur les mécanismes agricoles par des experts et la *Foodex-Japan*.

Après ces passages, aucune réalisation n'est mise en œuvre. A qui incombe la faute ? Est-ce aux Japonais ou aux autorités ivoiriennes ? Les autorités ivoiriennes manquent-elles de réelle volonté et de vision ? Les responsabilités sont partagées. En réalité, les autorités ivoiriennes ne saisissent pas les opportunités offertes mais préfèrent la politique de la main tendue. Les dirigeants ivoiriens ne considèrent pas l'aide comme une panacée, mais plutôt comme un moyen indispensable au point où l'aide a été institutionnalisée.

Selon Yao Franck (2018), tous les projets conçus restent dans les placards et tiroirs sans suite. Côté japonais, les milieux des affaires portent peu d'intérêt économique au pays. Ces derniers se préoccupent plus de la visibilité de la diplomatie japonaise que d'une réelle amélioration du niveau de vie des populations ivoiriennes selon Obayashi (2004). Outre la prospection économique et commerciale, la JETRO contribue à l'implantation des entreprises nippones en Côte d'Ivoire.

La JETRO : un incitateur à l'implication des entreprises nippones en Côte d'Ivoire

L'un des objectifs de la JETRO est de faciliter l'implantation des entreprises japonaises dans le monde. Ogasawara (2004) a précisé que lors de la TICAD III en 2003, le premier ministre Yunichiro Koizumi rappela que « la réduction de la pauvreté par la croissance économique est l'un des trois piliers de la coopération japonaise en Afrique ». Pour atteindre cet objectif, le développement des entreprises et des industries est indispensable. Ainsi, la JETRO-Abidjan, pour convaincre les compagnies nippones, favorise la diffusion du *Doing Business-Côte d'Ivoire*. Il s'agit de la réduction des coûts (la baisse des frais de notaire), et la publication des avis de constitution de sociétés sur le site web du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI). Des entreprises japonaises se sont installées après la réouverture du bureau JETRO-Abidjan en 2012. Ce sont entre autres Mitsubishi Corporation, Ajinomoto SA, Toyota Tsusho, Modec, Itochu Corporation et Marubeni Corporation (JETRO, 2016). L'objectif ici est de conquérir le marché ouest-africain, notamment ivoirien et faire la promotion de leurs produits industriels. Après analyse, l'archipel fut l'un des premiers à accompagner l'Etat de Côte d'Ivoire dans son processus de relance économique post-crise loin derrière la France et la Chine. Ces entreprises, certes pas nombreuses - à comparer aux 275 entreprises en Afrique du Sud, 49 en Egypte et 47 au Kenya (Kouakou, 2017) - offrent des emplois et contribuent à la relance de l'économie ivoirienne. Le secteur industriel ne fait pas l'objet d'attention particulière quand on sait que son essor conduit de manière irréversible au développement. Ce secteur a été l'objet d'attention particulière en Asie du Sud-Est suscitant l'industrialisation des pays comme la Corée du Sud, la Chine, la Thaïlande, etc. (Ahouré & Tano, 2009). Cette faible présence des entreprises japonaises a plusieurs origines. Certes, le pays dispose des atouts - stabilité économique et politique, stabilité des taux de change, centre de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique francophone, noyau de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de l'ECOWAS, développement du marché de consommation et ressources agricoles - pour attirer les entreprises nippones, mais d'énormes défis sont à relever à savoir la faiblesse du pouvoir d'achat, une main d'œuvre non qualifiée, la concurrence

déloyale des produits sur le marché ivoirien et le coût élevé des facteurs de production (Tuho, 1992), la barrière linguistique et l'absence d'industries de pointe, d'industries lourdes en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, ainsi qu'un environnement macroéconomique et institutionnel peu motivant (Santander, 2004). La lourdeur administrative et la corruption ne sont pas en reste de même que l'instabilité politique et sociale du pays. A ces éléments, il faut ajouter que la Côte d'Ivoire étant un pré-carré de la France, cette dernière domine le paysage économique ivoirien depuis la colonisation avec environ 800 entreprises (MPD, 2010). Aussi, les entreprises japonaises sont exigeantes. Tous ces facteurs sus cités ne sont pas sujets à attirer les sociétés nippones. Ainsi pour les attirer et susciter leur engouement, la JETRO réalise des études sectorielles en fournissant des informations à des opérateurs intéressés par ces secteurs. Ces études concernent le secteur de l'électricité, le régime du tarif extérieur commun en vigueur en Côte d'Ivoire, le cacao ivoirien, l'organisation de la commercialisation et la chaîne des valeurs, la réglementation du commerce extérieur et le processus de dédouanement en Côte d'Ivoire ainsi que les questions d'infrastructures.

Au niveau des échanges commerciaux, le Japon est l'un des principaux partenaires de la Côte d'Ivoire en Asie après la Chine et l'Inde. Le chiffre d'affaires des échanges est passé de 89,15 milliards de francs CFA en 2010 à 132,6 milliards de francs CFA en 2015 ; soit une hausse d'environ 49%. Les exportations de la Côte Ivoire à destination du Japon ont rapporté 3,407 milliards de francs CFA en 2015 contre 4,062 milliards en 2014. Les principaux produits exportés sont le cacao, le café, les produits pétroliers, etc. Il est à relever que les importations de la Côte d'Ivoire en provenance du Japon sont passées de 96,105 milliards de francs CFA en 2014 à 129,196 milliards en 2015, soit une hausse de 34,4%. Les principaux produits importés sont les automobiles, les tracteurs, les cycles, les pièces détachées et bien d'autres articles. Le déficit commercial en 2015 est de 125,789 milliards. Comelieu (1998) a précisé que ce déficit important signifie que les articles proposés par la Côte d'Ivoire sont limités. L'Etat ivoirien doit transformer ses matières premières en produits finis avant toute exportation pour accroître la valeur ajoutée (Van & Johnsnton, 1999). Il ne s'agit pas de convertir ce déficit en aide à la Côte d'Ivoire ; mais amener le pays à ne pas être tributaire de l'aide extérieure. En effet, l'insignifiante et les contraintes de l'aide ne peuvent assurer l'autonomie économique (Cordonnier, 1997). L'aide ne fait que extravertir son économie et augmenter sa dette extérieure (Foirry & Requier, 1986). Outre les activités visant l'implantation des entreprises nippones sur le sol ivoirien, la JETRO fait la promotion des investissements et du transfert de technologie.

Les activités de promotion des investissements et du transfert de compétences technologiques

La JETRO invite les hommes d'affaires étrangers à investir au Japon. L'organisation leur offre également des visites d'inspection du marché japonais, et organise des séminaires sur l'environnement des affaires au Japon. Des invitations sont mises aussi en place pour les hommes d'affaires étrangers qui veulent des approches spécifiques à l'investissement au Japon. La JETRO leur fournit les services tels que la recherche et la mise en marche des réunions d'affaires. En vue de promouvoir l'investissement en Afrique de l'Ouest, plusieurs séminaires et ateliers ont été organisés en Asie, en Europe et en Afrique. L'*Africa symposium* de mars 2013 en est un exemple. Son objectif était d'amener les investisseurs japonais à davantage s'intéresser à l'Afrique. On note le séminaire sur la Côte d'Ivoire à Tokyo en marge de la TICAD V, co-organisé avec le CEPICI, le 3 juin 2013. Son but était d'exposer les potentialités économiques de la Côte d'Ivoire tout en mettant l'accent sur la stabilité recouvrée (JETRO, 2013). Les investissements nippons dans le pays s'efforcent de participer à la stabilisation de l'appareil macro-économique et de fixer un objectif durable.

Le 3 mai 2016 s'est tenue, à Abidjan, la conférence ivoiro-japonaise sur les infrastructures de pointe. L'objectif étant de faire face à la concurrence européenne, américaine et asiatique, conquérir le marché ivoirien et profiter du projet de réalisation des infrastructures économiques et sociales lancé par l'Etat ivoirien. Si le savoir-faire japonais est d'une grande importance selon Levet (2002), des usines de montage de machines japonaises peuvent être installées en Côte d'Ivoire. Ces usines ont l'avantage non seulement de vendre moins chère leurs produits mais aussi de permettre aux Ivoiriens d'acquérir le savoir-faire pour la fabrication des outils. L'avantage sur les termes de l'échange et même sur la balance des paiements est important. La substitution aux importations (si elle est réalisée) est un grand pas vers le développement. La question qui se pose est de savoir si les autorités ivoiriennes sont disposées à l'installation de ces usines pour concurrencer les entreprises françaises et les produits "*Made in France*" d'une part, et si les Japonais ont-ils la ferme volonté de transférer leur technologie en Côte d'Ivoire d'autre part. Cette volonté manque aux Japonais qui préfèrent les pays asiatiques, américains, européens, de l'Afrique du Nord et australe pour des raisons de stratégie industrielle et de stabilité régionale (Lafargue, 2006). En un mot, l'objectif recherché est de tisser un lien étroit entre les activités économiques nippones et celles de la Côte d'Ivoire qui constitue dans la plupart des cas un marché pour le premier. Au-delà de sa contribution pour les investissements nippons en Afrique, la JETRO soutient les PME locales à participer à la *foodex-Japan*, le plus grand salon professionnel de produits alimentaires et de boissons en

Asie et dans la zone pacifique et le 3^{ème} salon agro-alimentaire du monde initié depuis 1976.

La promotion des produits ivoiriens et l'appui aux PME locales

A l'occasion du lancement des candidatures à l'édition 2017 de la *Foodex-Japan* à Tokyo, la JETRO-Abidjan a invité l'ensemble des PME ivoiriennes, opérant dans l'industrie agro-alimentaire afin de pénétrer le marché japonais. La *foodex* fut une occasion pour trouver des marchés aux produits agro-alimentaires ivoiriens qui sont susceptibles d'être distribués au Japon ou sur le marché international. Pour l'édition 2016, près de 1.259 négociations d'affaires avec possibilité de contrats directs d'une valeur de 6 milliards de francs CFA ont eu lieu sur le pavillon de la JETRO. Ce pavillon était composé de 52 PME africaines selon le rapport JETRO (2016), dont trois de la Côte d'Ivoire à savoir : Distriprest avec des produits comme le miel, la fleur d'hibiscus, la poudre cacao, de baobab, de gingembre et de soumbara. ; Scoops 3B du vivrier qui a proposé la poudre de gombo, de piment et de maïs et Groupe Oban avec du beurre de karité et de la farine de mil. La *Foodex* est une opportunité pour les entreprises africaines, particulièrement ivoiriennes qui y participent de se conformer aux meilleures pratiques en matière de transformation de produits agro-alimentaires afin d'accéder non seulement au marché japonais mais aussi au marché international. Ce qui leur accorde plus de crédibilité et de contracter des partenaires étrangers afin de les aider à améliorer la qualité de leur production et d'augmenter leurs chiffres d'affaires (Jacquemot, 1993).

En 2014, dix pays ouest-africains ont participé à la *Foodex-Japan*. En 2015, ce sont cinq pays qui y ont participé, soit la moitié. Jusqu'en 2014, la participation africaine était gratuite (billet d'avion, hébergement, repas et frais de participation). Depuis lors, la JETRO demande une contribution forfaitaire pour le voyage et le séjour pour les PME désirant participer aux prochaines *Foodex*. La plupart des PME africaines, manquant de moyens, espère une prise en charge totale de la part de la JETRO ou des autorités de leurs pays. La JETRO supporte déjà 95% des frais de participation équivalant à 6.500 dollars américains (environ 3.250.000 F. CFA) (JETRO, 2013). L'organisation s'occupe des éléments comme la traduction français-japonais, le transport et le dédouanement des produits exposés (jusqu'à 40 kilogrammes) (Kouakou, 2012). Le surplus de la masse des produits à exposer revient aux entreprises. Aussi, la JETRO prend-elle en charge la consultation individuelle par des experts sur place, la cuisine et le business centre installés au pavillon JETRO. Le réel but de la JETRO est d'assurer l'approvisionnement régulier du marché nippon en toute sorte de produits du monde entier pour éviter les inflations. Pendant dix-neuf années (1997-2016), cette exposition a réuni 331 exposants de 26 pays africains.

Toutefois cette initiative ne contribue pas à équilibrer la balance commerciale entre les deux pays. Les produits ivoiriens, présentés et exposés au Japon, sont des objets d'art. Ceux-ci n'ont pas assez de valeurs ajoutées (ONU, 2012). Le Japon lui vend des machines, des voitures, des appareils électroniques, des navires, etc. En partenariat avec l'Association pour la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI), la JETRO milite pour davantage de participants ivoiriens à la *Foodex-Japan* de sorte à vulgariser les PME et les produits ivoiriens. Elle participe à la redynamisation et à la relance de l'économie ivoirienne à travers sa contribution au développement de l'agriculture. Cela agit sur la productivité donc sur les revenus des paysans. Selon le premier ministre Yoshiro Mori, « le monde ne connaîtra la stabilité et la prospérité que si les problèmes de l'Afrique sont résolus » (Ogasawara, 2004). A cette fin, il demeure d'encourager le développement de la coopération Sud-Sud. En réalité, les objectifs de Tokyo demeurent principalement utilitaristes a noté Hugon (2010). A cela s'ajoute le renforcement de partenariat avec le gouvernement ivoirien.

Le renforcement de partenariats avec le gouvernement ivoirien

La collaboration entre le gouvernement ivoirien et la JETRO se manifeste à travers différentes structures. Dans le cadre du renforcement des relations économiques, ce sont le CEPICI et le BNETD qui ont consolidé leur relation avec ladite organisation.

La collaboration entre la JETRO, le CEPICI et le BNETD

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'indicateur « Accroissement des investissements d'entreprises japonaises en Afrique », issu du plan d'actions de la TICAD V, la JETRO a organisé la première édition d'*Africa Investment Promotion Forum* (AIPF) en 2014 à Tokyo. Ce forum visait l'aplanissement des difficultés et envisageait des solutions en vue du fonctionnement stable et à long terme des activités commerciales des entreprises japonaises. La participation du CEPICI à ce forum a favorisé l'obtention d'importantes rencontres d'investissements en Côte d'Ivoire. La structure travaille avec les pays africains pour que ceux-ci puissent avoir une économie forte en renforçant leurs activités industrielles et leurs exportations et en améliorant leurs systèmes des affaires (lois, taxation, procédures de certification, etc.).

En présence de plusieurs opérateurs économiques japonais, le Directeur général du CEPICI, Emmanuel Essis, qui conduisait la délégation ivoirienne, a présenté les potentialités économiques de la Côte d'Ivoire (CEPICI, 2015). A la tribune de l'AIPF, Essis a exhorté les hommes d'affaires nippons à investir en Afrique, principalement en Côte d'Ivoire, tout en brisant la barrière de la peur. En réalité, l'Afrique est crainte par les investisseurs à cause de l'instabilité politique et sociale, des conflits armés, des enlèvements,

des attentats, de l'extrême pauvreté de sa population et de l'insécurité. Outre la création de partenariat avec les opérateurs ivoiriens, il a été décidé l'organisation d'une mission économique japonaise en Côte d'Ivoire. Ce forum est un renforcement des relations par la création d'un cadre de collaboration dynamique entre la JETRO et les agences de promotion des investissements des pays africains. Cela fait suite à la déclaration de Yokohama (qui s'est tenue du 1^{er} au 3 juin 2013) prônant le développement des échanges entre l'Afrique et le Japon. Au cours de son séjour au Japon, le Directeur général du CEPICI a eu des rencontres avec les dirigeants des sociétés comme SOJITZ corporation, Mitsubishi, NEC corporation et Marubeni corporation. Tenue en 2016 au Japon, la deuxième édition d'AIPF fut organisée en partenariat avec le CEPICI. Huit pays africains ont participé à cette édition. En marge de l'AIPF, un séminaire sur l'investissement en Afrique a été organisé par la JETRO le 3 mars 2016 à son siège. Lors de ce séminaire, ont eu lieu des rencontres B2B avec les grandes entreprises japonaises pour les institutions africaines chargées de la promotion des investissements. Le CEPICI a organisé des séances de travail avec plusieurs entreprises japonaises pour accentuer la promotion de la Côte d'Ivoire auprès de ces dernières. La structure veut aussi faire de la Côte d'Ivoire, la plaque tournante des affaires de l'Afrique subsaharienne (MPD, 2010). Pour l'exécutif ivoirien, le choix du pays permet de faire face au chômage qui avoisine les 25 %, surtout des jeunes et par conséquent mettre un terme au phénomène inquiétant de l'immigration illégale. En effet, chaque année, près de 5.000 Ivoiriens partent à l'aventure car l'Etat ne peut plus offrir des emplois de qualité du fait d'un niveau insuffisant des rémunérations. Hormis, le CEPICI, la JETRO a signé une convention avec le BNETD.

La JETRO envisage d'intervenir dans le cadre de ses activités dans les pays africains étant dans sa zone de couverture. La JETRO sollicite l'appui technique des bureaux d'études africains ayant une expertise dans le secteur des marchés africains et connaissant les besoins de ceux-ci, en termes de projets de développement dans le domaine des infrastructures et autres secteurs d'activités. Le BNETD répond à cette demande à travers la signature d'un accord-cadre de partenariat dont le but est de confier au BNETD, l'élaboration de fiches-projets détaillés et la réalisation d'études d'avant-projet. Cette action met à la disposition des investisseurs et des opérateurs économiques japonais des informations fiables pour leur prise de décision. En réalité, avant tout investissement, toute entreprise doit avoir collecté des informations sur les coûts des facteurs, sur les indices socio-économiques et de production, sur les opportunités d'affaires et d'investissements et sur les lois, les réglementations en vigueur, a mentionné Sannon (2019). L'entreprise doit, par ailleurs, se rassurer de la qualité du climat socio-politique, de l'abondance d'une main d'œuvre hautement qualifiée, d'un marché de

consommation conséquent, de la disponibilité des infrastructures économiques (BNETD, 2010). Qu'en est-il de la promotion des ressources humaines par la JETRO ?

La promotion des ressources humaines

Afin de garantir le développement d'un pays dans son ensemble, la valorisation des ressources humaines est indispensable. Pour la promotion des ressources humaines, la JETRO a initié deux programmes. Il s'agit du programme d'incubation professionnelle dans le secteur de la pêche (*internship program*) et celui de bourse de l'IDEAS. Le Japon est, en effet, un exportateur de poisson de qualité. Pour l'approvisionnement desdits produits en vue de satisfaire la demande qui augmente, la JETRO a invité, à ses frais propres, un importateur ivoirien au Japon à l'occasion de « *International Sea food Show in Osaka* » (20 novembre 2015-26 février 2016) et organisé des rencontres B2B avec des exportateurs japonais. Ainsi, cet importateur ivoirien a signé un contrat d'achat de certains poissons (surtout le thon) d'un montant de 110 millions de francs CFA. Ici, la JETRO vise le ravitaillement du marché japonais en produits halieutiques pour éviter l'inflation des prix et faciliter l'accès des produits ivoiriens au marché japonais. L'IDE est, quant à lui, un institut de recherches attaché à la JETRO qui organise le programme de formation IDEAS. Le programme concerne les jeunes responsables chargés de la planification et de la mise en œuvre des politiques de développement socio-économiques dans les structures étatiques des pays en développement. Ce programme est une occasion pour se familiariser aux politiques d'administration de l'aide du Japon et d'autres pays développés. Le bénéficiaire étudie le développement économique du Japon et des pays asiatiques, ainsi que leurs stratégies économiques. A la fin 2016, près de 117 organisations gouvernementales dans 25 pays asiatiques et africains, ainsi que 387 boursiers ont participé à ce programme. La première participation ivoirienne de six mois à Tokyo était en 2016 (JETRO, 2016). Il s'agit de renforcer les capacités des cadres et travailleurs ivoiriens dans le domaine des nouvelles technologies ou parfois de les initier. Dorénavant, ces derniers sont mieux formés et la Côte d'Ivoire peut faire l'économie d'importer une expertise étrangère. Le développement des capacités dans les pays africains est un facteur crucial afin de mieux accueillir les investissements des entreprises asiatiques, notamment nippones. Ce stage au Japon contribue à approfondir la compréhension de la part des Africains, particulièrement des Ivoiriens à l'égard des valeurs, de la culture et de la mentalité nippones.

Conclusion

Dans cet article, il a été question du rôle de la JETRO dans les relations qui lient la Côte d'Ivoire et le Japon. Ouvert en 1976, le bureau JETRO-

Abidjan a fermé pendant la crise qu'a connue la Côte d'Ivoire (2004-2011) pour rouvrir en décembre 2012. La JETRO a pour objectif de favoriser le développement des relations économiques entre le Japon et l'extérieur. En Côte d'Ivoire, comme partout dans le monde, l'organisation contribue au renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

La JETRO s'est assignée diverses missions dont la prospection économique et commerciale. Dans ce cadre, elle fait venir des hommes d'affaires japonais afin d'avoir une idée des potentialités économiques et commerciales dont dispose la Côte d'Ivoire. L'un des objectifs de la JETRO-Abidjan est de faciliter l'implantation des entreprises japonaises en Côte d'Ivoire. La JETRO apporte son appui à la compétitivité des PME ivoiriennes, fait la promotion des investissements et du commerce extérieur au Japon et facilite l'accès au marché japonais à travers la *foodex-Japan*. La structure renforce les liens économiques entre la Côte d'Ivoire et le Japon afin de propulser l'économie ivoirienne en créant ainsi des emplois.

Remerciements

L'auteur souhaite remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation et à la publication de cette étude, en particulier M. Yao Franck, Chef de Projets à la JETRO-Abidjan et M. Binaté Issouf pour les différentes orientations.

References:

1. AHOURE, A & TANO, P. (2009). *Bilan diagnostic de l'industrie ivoirienne*. Abidjan : CAPEC du CIRES. 130 p.
2. AÏKO, ZM. (1994). *La politique étrangère de la Côte d'Ivoire 1959-1993*. Pékin : COPRECO. 161 p.
3. Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire 6. (2013). *Lettre du Japon* : Bulletin d'informations. 4 p.
4. Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire 10. (2014). *Lettre du Japon* : Bulletin d'informations. 4 p.
5. Anonyme. (1995). *Japon, profil d'une nation*. Tokyo : Kodansha International. 351 p.
6. ASSI Sannon, Diplomate au Ministère des Affaires Etrangères, Direction Asie-Extrême-Orient, entretien réalisé le 28 février 2019.
7. BNETD. (2010). *Relations Côte d'Ivoire-Japon*. Abidjan: BNETD. 55 p.
8. CEPICI. (2015). *Rapport Doing Business 2015*. Abidjan. 8 p.
9. COMELIAU, C. (1998). La coopération au développement: nostalgie du passé ou rêve pour le futur. *Afrique Contemporaine* 188 : 199-210.
10. CORDONNIER, L. (1997). *Coopération et réciprocité*. Paris : PUF. 279 p.

11. FOIRRY, JP & REQUIER, DD. (1986). *Planification et politique économique en Côte d'Ivoire 1960-1985*. Abidjan : CEDA. 564 p.
12. HUGON, P. (2010). Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique. *Revue Internationale de politique de développement* 1 : 99-118.
13. JACQUEMOT, PR. (1993). *La nouvelle politique économique en Afrique*. Paris : EDICEF. 124 p.
14. JETRO. (2016). *Rapport d'activités 2015-2016*. Abidjan. 7 p.
15. JETRO. (2013). *Bilan des activités 2013*. Abidjan. 4 p.
16. KOUAKOU, N. (2012). *La Coopération Ivoir-Japonaise de 1961 à 1999*. Thèse de Doctorat. Université de Cocody-Abidjan. T 1. 696 p.
17. KOUAKOU, N. (2017). Les initiatives de la TICAD IV de 2008 et les enjeux de la croissance économique de l'Afrique à la TICAD V de 2013. *Sifoè* 8 : 87-107.
18. LAFARGUE, F. (2006). L'Inde en Afrique : logiques et limites d'une politique. *Afrique contemporaine* 219 (3) : 137-149.
19. LEVET, J-L. (2002). *Les pratiques de l'intelligence économique-huit cas d'entreprises*. Paris : Economica. 124 p.
20. Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP). (1982). *La Côte d'Ivoire en chiffres, édition 1980-1981*. Abidjan : SAE. 342 p.
21. Ministère du Plan et du développement (MPD). (2010). *Les conditions de développement durable de la Côte d'Ivoire*. Abidjan : Dialogue production. 420 p.
22. N'Da, P. (2006). *Méthodologie de la recherche. De la problématique à la discussion des résultats. Comment réussir un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*, Abidjan: EDUCI. 230 p.
23. OBAYASHI, M. (2004). TICAD, un processus favorable au développement de l'Afrique ? *Afrique contemporaine* 212 : 77-89.
24. OCDE. (1970). *Investir dans le tiers-monde*, Paris, OCDE. 258 p.
25. OGASAWARA, M. (2004). La coopération japonaise à l'égard de l'Afrique. *Afrique contemporaine* 212 : 67-75.
26. ONUDI. (2012). *Nouvelle politique industrielle de la République de Côte d'Ivoire*.
27. SANTANDER, S (éd). (2004). *L'Afrique, nouveau terrain de jeux des émergents*, Paris, Karthala.
28. TUHO, VC. (1992). *L'économie ivoirienne et la CEE*, Abidjan, CEDA. 345 p.
29. VAN, W & JOHSNTON, T. (1999). *Repenser l'aide à l'Afrique*, Paris, Kathala. 166 p.
30. YAO Franck, Chef de projets à la JETRO-Abidjan, entretien réalisé le 8 avril 2018.